

A NOS LECTEURS

Dans la rédaction de tous nos articles, nous avons constamment devant les yeux deux buts à atteindre : intéresser nos lecteurs et leur être utiles. Les intéresser, en les tenant au courant de tous les perfectionnements réalisés dans les différentes industries ; leur être utiles, en leur signalant les produits les meilleurs qui peuvent être à même de leur rendre service.

A ce double point de vue, nous leur recommandons un établissement dont la date de fondation remonte à près d'un siècle. Ses produits connus sous le nom d'Adrien Maurin sont actuellement sous la direction de M. Toiray-Maurin, qui après de longues études a réussi à donner à cette fabrication un nouvel essor, en suivant avec attention les progrès immenses réalisés en chimie dans ce siècle de découvertes, pour en faire l'application au perfectionnement des *encres à écrire*, des *colles* et *cires à cacheter*.

Pour éviter une énumération trop longue, nous citerons au hasard du choix : les encres noires fixes *La Persane* et le *XIXe siècle*, spéciales pour la comptabilité, l'encre à copier *la Syrienne*, adoptée particulièrement par les négociants que leurs relations d'affaires, obligent à prendre plusieurs copies de leurs lettres ou factures, copies que cette encre spéciale permet d'obtenir six mois après que l'écriture a été rédigée ; l'encre des administrations, *Azuline*, d'une jolie nuance bleu claire en écrivant tourne rapidement au noir parfait, sans jamais subir de décoloration.

Nous noterons encore la *Purpurine*, nouveau carmin à copier ; la *Sulfomanganine*, encre indélébile pour marquer le linge.

Les encres grasses à tampon pour timbres métalliques en caoutchouc méritent aussi une mention spéciale.

La colle liquide, *Sénégaline*, pour laquelle M. Toiray-Maurin a imaginé des types très ingénieux de pinceaux avec capsules à ressort dont la commodité a beaucoup contribué à répandre l'usage de cet accessoire de bureau.

Les cires à cacheter *Persane* et du *XIXe siècle* dont cette maison a fait l'objet d'études toutes spéciales et pour lesquelles elle s'est créé une espèce de monopole.

Enfin, tous ces produits utiles à toutes les classes de la société et indispensables à plusieurs se recommandent eux-mêmes, par la modicité de leurs prix et la supériorité de leurs qualités.

D'après des arrangements conclus avec cet établissement, MM. J. B. Rolland et fils, 6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal, sont les seuls agents au Canada, et par leur entremise, tous ces produits se trouvent en vente chez les libraires et les principaux marchands.

CHARADE NO. 11.

Au séjour du premier l'on flatte, l'on trahit ;
De l'autre parte-t-on ? femme ment ou rougit.
Dans les combats, guerrier, que la gloire aiguillonne,
Le tout t'anime-t-il ? bientôt on te couronne.

(Pour la réponse à la charade No 11, voir l'*Almanach agricole*.)

Le
en en
On
légua
d'eau
cuire
sur d
Bie
mois,
ment,
égout

Pré
une c
consta
que vo
mettra
Rinc
complé

On f
à chau
l'objet
tache e
tre. On
suffit p

Le m
trine ;
la béca
c'est le
teau ; d
dinde, c

Remp
sable un
ront, et

Rien c
tienne d